



# Remise des diplômes du baccalauréat, du BTS, du DELF et des certifications de langues

publié le 26/11/2023

## Descriptif :

Cet article précise les modalités de remise des diplômes de la session 2023

La remise des diplômes aura lieu

**le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023,**

**à partir de 18h00,**

**dans le hall du lycée.**

L'organisation suivante a été retenue :

- Mot du proviseur
- Remise des diplômes par les professeurs principaux/référents de l'an dernier : le diplôme est délivré contre signature uniquement
- Coin photo : "Promo 2023"
- Verre de l'amitié

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour de la remise des diplômes, plusieurs possibilités s'offrent à vous pour retirer votre diplôme :

- Vous pouvez retirer votre diplôme en personne **sur présentation d'une pièce d'identité**, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h. Les diplômes sont conservés au lycée durant l'année scolaire 2023-2024 puis archivés au rectorat de Poitiers.
- Vous pouvez également demander à ce que votre diplôme soit envoyé par courrier. Dans ce cas, merci de compléter le **formulaire de retrait de diplôme** ci-dessous :

 [Formulaire de retrait de diplôme](#) (PDF de 41.3 ko)  
Formulaire de retrait de diplôme

et le renvoyer en joignant une copie de votre pièce d'identité et une enveloppe à votre adresse, suffisamment affranchie pour l'envoyer en recommandé avec accusé réception à l'adresse postale suivante :

Lycée de la Venise Verte

Secrétariat scolarité

BP 3600

71 Rue Laurent Bonnevey

79012 NIORT CEDEX

- Si vous ne pouvez pas venir retirer votre diplôme vous-même, il peut être remis à une tierce personne qui devra obligatoirement présenter **une procuration** signée par le titulaire du diplôme, et devra également fournir la **photocopie de la carte d'identité du lauréat**, ainsi que **sa propre pièce d'identité**. Dans ce cas, merci de compléter le formulaire de procuration ci-dessous :

Pour les lauréats des sessions antérieures, s'adresser à la Direction des Examens et Concours (DEC) au rectorat à l'adresse suivante :

Rectorat de Poitiers

Direction des Examens et Concours  
22 rue Guillaume VII le Troubadour  
86000 POITIERS

ou sur le site [diplome.gouv.fr](https://diplome.gouv.fr) 



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**